

## Le programme de géographie en un quart d'heure.

### I – Un territoire sous influence urbaine.

#### A) Les aires urbaines.

80 % des habitants de la France vivent dans une aire urbaine, c'est-à-dire un ensemble formé de la ville-centre, de la banlieue et des espaces périurbains. Les villes-centres, confrontées à la croissance, ont vu les prix de l'immobilier augmenter, de même que les problèmes de circulation ou de pollution, voire d'insécurité. La population, de plus en plus mobile est en partie s'installer en périphérie. On parle d'étalement urbain, ce qui provoque d'intenses migrations pendulaires.

A la sortie des villes, de nouveaux espaces sont apparus le long des axes de communication : lotissements, zone industrielles ou commerciales... Ces transformations affectent les espaces ruraux proches des villes alors que les campagnes plus éloignées souffrent de désertification, même si, parfois, elles profitent de parcs naturels ou si elles servent d'espaces récréatifs.

La croissance urbaine n'est pas sans poser des problèmes de développement durable : grignotage des terres agricoles, coût des infrastructures, inégalités sociales et spatiales, pollution atmosphérique...

#### B) Le territoire national et sa population.

Les ressources et les contraintes du territoire national.

La France est située en position de finistère de l'Europe. Ouvert sur trois façade maritimes, situé entre l'Europe du Nord et l'Europe méditerranéenne, le territoire français occupe une situation de carrefour favorables aux échanges à l'échelle européenne mais aussi mondiale.

Si le pays est pauvre en ressources naturelles, le territoire est marqué par une grande diversité des formes de relief et par un climat tempéré, océanique, méditerranéen, ou semi-continentale, ce qui lui procure des atouts par exemple pour le tourisme ou pour l'agriculture. Le relief permet aussi une circulation aisée sur l'ensemble du territoire, notamment grâce aux aménagements réalisés comme le viaduc de Millau.

La répartition de la population

La France compte 65 millions d'habitants pour 550000 km<sup>2</sup> environ. La densité de population moyenne est assez faible par rapport aux voisins européens avec 115 hab/km<sup>2</sup>, mais la population est inégalement répartie.

Depuis la révolution industrielle et l'exode rural, certains espaces sont fortement peuplés : les pôles urbains, en particulier la région parisienne, les littoraux, les grands couloirs de circulation, les DROM ou certaines régions frontalières. A l'inverse, la « diagonale du vide », les Alpes du Sud, la Guyane ou la Corse sont peu peuplées, souffrant de l'enclavement, des contraintes naturelles ou d'activités économiques aujourd'hui en difficulté.

Les mobilités spatiales et démographiques

Enfin, si la carte des densités restent assez stable, la population française est cependant et de plus en plus mobile. Ainsi, les pôles urbains sont des espaces attractifs (métropolisation), ainsi que les régions littorales du Sud et de l'Ouest (héliotropisme) Ce sont les mêmes espaces qui sont attractifs pour les immigrants. D'autre part, contrairement à de nombreux voisins européens, la France a conservé une croissance démographique dynamique, notamment grâce au maintien du taux de natalité, même si la population continue de vieillir.

### II – Aménagement et développement du territoire français.

#### A) Les espaces productifs.

Depuis la révolution industrielle, les espaces productifs se concentraient dans les régions qui disposaient de matières premières comme le charbon ou le minerai de fer, notamment dans le Nord et l'Est de la France. Concurrencées, ces régions sont aujourd'hui en crise et ont du reconvertir leurs activités.

Aujourd'hui, les facteurs de localisation des activités industrielles ont changé : une situation géographique favorable, des moyens de transport dense et performants, un cadre de vie agréable, la présence d'un bassin de main d'oeuvre qualifiée, des grandes écoles sont autant d'atouts pour l'implantation d'activités industrielles.

Les littoraux et leurs ports, les régions frontalières, les grandes métropoles sont particulièrement favorisées, ainsi que les régions dynamiques. Des parcs industriels se sont formés, parfois des pôles de compétitivité à l'échelle mondiale. C'est le cas, par exemple, de l'industrie aéronautique dans le sud-ouest de la France, notamment avec Airbus à Toulouse.

Les espaces productifs agricoles.

Depuis 50 ans, l'agriculture française s'est modernisée. La France est la 1<sup>re</sup> puissance agricole en Europe, la 2<sup>ème</sup> mondial pour les industries agro-alimentaire avec des firmes transnationales puissantes comme Danone.

Les politiques de l'Etat ou la politique agricole commune européenne ont favorisé cette modernisation : intégration aux marchés européens et mondiaux, mécanisation, utilisation d'engrais, irrigation. Les espaces agricoles se sont spécialisés : élevage en Bretagne, céréales dans le Bassin parisien, viticulture en Bourgogne par exemple. Cette modernisation s'est accompagnés d'une forte diminution du nombre d'agriculteurs et d'exploitations. Ils sont aussi de plus en plus dépendants, endettés. D'autre part, cette agriculture productiviste est aujourd'hui très discutée et de nouvelles voies sont apparues avec l'agriculture bio ou les labels de qualité.

Les espace de service.

Les services regroupent des activités variées notamment le commerce et les services.

Par exemple, la France est la première destination touristique mondiale avec 80 millions de visiteurs annuels. Elle bénéficie de nombreux atouts comme la longueur des littoraux, le climat notamment au Sud et à l'Ouest, les massifs montagneux, le patrimoine culturel ou architectural et la variété des paysages.

Les types de tourisme sont donc varié : balnéaire, sports d'hiver, culturel, voire religieux.

La France est bien située en Europe, le réseau de transport est dense est performant, et des nombreux aménagements ont été réalisés comme les stations intégrées, que ce soit en montagne avec la Plagne ou la Grande-Motte dans le Languedoc.

Là aussi, les enjeux de développement durable sont important : préservation du patrimoine, des paysages, accès à l'eau, gestion des déchets, coût des infrastructures etc..

Plus généralement, les espaces de services se concentrent dans les villes, particulièrement dans les grandes métropoles, que ce soit dans le centre-ville avec des commerces ou services spécialisés, ou dans les banlieues avec les équipements de loisirs ou les zones commerciales.

B) L'organisation du territoire français.

L'exemple de l'agglomération parisienne.

Paris est une métropole mondiale qui domine le territoire français. Elle concentre les pouvoirs politiques (l'Elysée, l'Assemblée Nationale), économiques (le quartier d'affaire de la Défense), et culturels (les musées comme le Louvre). Elle est la région la plus peuplée (12 millions d'habitants) et la plus riche du territoire français. Elle est aussi le 1<sup>er</sup> hub aérien et la Seine la relie à la mer.

Paris est aussi un espace attractif qui attire des étudiant français ou étrangers, elle est la première région touristique de France et elle attire aussi les multinationales étrangères.

Paris doit aussi aménager son territoire pour rester compétitive à l'échelle mondiale tout en permettant un développement durable de l'aire urbaine. C'est le but du projet de Grand Paris qui vise notamment à développer des pôles de compétitivité, à améliorer le réseau de transport et à limiter la pollution, à limiter les inégalités sociales.

Les contrastes du territoire.

Certains espaces du territoire français sont dynamiques :

Paris et les métropoles régionales concentrent l'essentiel de la population, des activités et donc des richesses. Elle exercent une influence un espace plus ou moins vaste aux alentours.

Les littoraux atlantiques et méditerranéens profitent d'un cadre de vie jugé agréable, du tourisme, des

échanges maritimes. Enfin, certains espaces frontaliers du Nord (région lilloise) et de l'Est (Alsace) bénéficient de la proximité de la dorsale européenne et des échanges transfrontaliers.

A l'inverse, certaines régions sont en difficulté pour diverses raisons :

- les régions anciennement industrialisées du Nord et de l'Est
- les campagnes dites profondes, enclavées, peu actives, et en voie de désertification
- les DROM, qui souffrent de l'éloignement et de sous-développement économique.
- à l'échelle locale, certaines banlieues cumulent les difficultés : chômage, insécurité etc.

Les espaces les mieux intégrés à l'espace européen ou mondial sont donc les plus dynamiques et les plus attrayants, alors que les espaces enclavés ou peu actifs sont en difficulté.

L'intégration à l'Europe et à la mondialisation par les réseaux de transport

Historiquement, les réseaux de transport en France sont restés centralisés sur Paris. Aujourd'hui, avec l'intégration à l'UE, les réseaux de transport sont de plus en plus connectés au réseau européen, comme le montre le réseau de LGV, par exemple avec le tunnel sous la Manche ou le projet de LGV entre Lyon et Turin.

Enfin, le réseau de transport permet aussi à la France de s'intégrer à la mondialisation, notamment grâce à ses ports et ses façades maritimes (Marseille sur la façade méditerranéenne par exemple) ou grâce aux aéroports, notamment Parisiens comme Orly ou Roissy-Charles-de-Gaulle.

### III – Le rôle mondial de la France et de l'Union Européenne.

#### A) L'Union européenne, une union d'états.

L'Union européenne est née aux traités de Rome en 1957, dans le but de préserver la paix et de faire de l'Europe une grande puissance économique. C'est une union d'Etats volontaires qui mettent en commun certaines politiques. L'Union compte aujourd'hui 28 membres et elle s'est peu à peu élargie, notamment aux anciens pays d'Europe de l'Est.

A l'échelle mondiale, l'Union est un espace riche et attractif. Plusieurs états comme des pays de l'ex-Yougoslavie ou la Turquie sont candidats à l'entrée dans l'Union ; ils doivent respecter des critères : respect des droits de l'homme et de la démocratie, libéralisme, rigueur budgétaire.

Mais les élargissements successifs ont aussi accentué les difficultés pour gouverner l'UE ou pour mettre en place des politiques communes. C'est pourquoi les approfondissements sont difficiles et très discutés, et que l'UE, souvent, reste une Europe « à la carte ». Ainsi, tous les Etats n'ont pas adopté l'Euro, et d'autres n'appliquent pas les accords de Schengen sur les frontières et la libre circulation.

D'autre part, le territoire européen est marqué par de profondes disparités (langues, religions, traditions) et par des inégalités socio-économiques. Ce territoire est dominé par la dorsale européenne, au centre. Elle concentre les grandes métropoles, les centres de décision politiques, économiques ou culturels, l'essentiel des activités et de la population. Autour, les périphéries proches sont intégrées à cette dorsale. Enfin, les périphéries du Sud et de l'Est sont en retard de développement, en particulier les anciens pays communistes d'Europe de l'Est.

C'est pourquoi l'Union met en œuvre une politique de rééquilibrage qui consiste à apporter un soutien financier aux régions en retard économiquement, ou aux régions en crise comme les anciennes régions industrielles.

#### B) La France et l'Union européenne : influence mondiale, puissance incomplète.

La France. Etude de cas sur un DROM, la Guyane.

La Guyane est un DROM français situé en Amérique du Sud, à la frontière du Brésil et du Surinam et à 7000 km de la métropole. C'est un espace particulièrement peu peuplé en raison du climat équatorial et de la forêt amazonienne qui occupe l'essentiel du territoire.

La Guyane permet à la France d'exercer une certaine influence dans cette région du monde, notamment grâce au Centre Spatial Guyanais qui lance les fusées européennes Ariane ou les fusées Soyouz, grâce à la Zone Economique Exclusive ou à la forêt amazonienne, réserve culturelle et dans le domaine de la biodiversité. Des militaires sont présents pour assurer la souveraineté française.

Comme les autres DROM, la Guyane est en difficulté économique et elle est sous la dépendance financière

de la métropole ou de l'Union européenne, même si elle est attractive pour les habitants des régions limitrophes.

L'influence française et ses limites

A l'échelle mondiale, la France exerce une influence diplomatique et politique. Elle est membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU et dispose donc d'un droit de veto. Elle dispose aussi du 2ème réseau diplomatique mondial.

La Défense dispose de l'arme nucléaire et l'armée participe à de nombreuses opérations de maintien de la paix, seule ou dans le cadre de l'OTAN ou de l'ONU (par exemple intervention au Mali en 2013).

Cette influence est relayée dans le domaine culturel par la présence de 2 millions de citoyens français qui vivent à l'étranger, dont un tiers en Europe. De plus, 220 millions de personnes sont francophones, notamment en Afrique ou au Québec, et l'Organisation Internationale de la Francophonie vise à développer la langue et la culture française à l'étranger. La gastronomie, les vins, les produits de luxe restent des références.

Enfin, la France est la cinquième puissance économique mondiale, place qui s'explique notamment par le dynamisme des firmes transnationales et par l'attractivité du territoire. Elle est aussi la 2ème puissance européenne.

Ce rayonnement connaît cependant des limites. Les Etats-Unis, la Chine, le Japon, ou la Russie ont beaucoup plus vastes, plus peuplés et plus puissants dans différents domaines. La part dans l'économie mondiale et le rayonnement de la France reculent, notamment en raison du développement des pays émergents.

L'Union Européenne.

Avec plus de 500 millions d'habitants et 28 états, l'UE est le plus grand foyer de population à haut niveau de vie de la planète. Avec plus de 25 % du PIB mondial, elle est aussi la première puissance économique mondiale. L'UE occupe les premiers rangs dans de nombreux secteurs productifs et la fusée Ariane ou Airbus, fruits de la coopération d'entreprises européennes, sont les leader mondiaux de leur secteur.

L'UE occupe aussi la première place pour les échanges mondiaux de marchandises ou de capitaux, en partie grâce au commerce intracommunautaire. La monnaie unique, l'Euro, est venu appuyer cette place dans le domaine financier puisqu'il a pu s'imposer comme une monnaie capable de contester en partie la suprématie du dollar.

L'UE est donc attractive, aussi bien pour des immigrants que pour des touristes ou des étudiants, ce qui renforce l'influence culturelle de l'Europe dans le monde (francophonie, langues anglaise, espagnole ou portugaise)

Cependant, l'UE est une puissance incomplète car elle n'est pas un état fédéral mais une association d'états aux intérêts variés qui ne parviennent le plus souvent pas à se mettre d'accord dans le domaine de la politique étrangère. D'autre part, l'UE ne dispose pas d'une Défense commune, ce qui ne lui permet pas vraiment de peser dans les relations internationales.

La région : un exemple, l'Auvergne.

Située au centre de la France, dans le Massif Central, l'Auvergne a l'image d'une région rurale et peu peuplée. Elle est formée de quatre départements, le Cantal, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme et l'Allier. Le territoire est marqué par des contrastes importants. Il est dominé par l'aire urbaine de Clermont-Ferrand qui, avec 460000 habitants, est la capitale régionale et le cœur économique de la région. L'influence clermontoise est relayé par les axes de communication qui parcourent les plaines et les vallées, par exemple les autoroutes vers Paris, Lyon ou Montpellier. Des aires urbaines secondaires concentrent les activités et la population à une échelle plus locale comme le Puy-en-Velay, Aurillac ou Montluçon.

A l'inverse, les espaces montagneux sont peu peuplés. Les activités agricoles, de l'élevage extensif le plus souvent, ou forestière, y dominant et elles connaissent souvent des difficultés, notamment en raison de l'enclavement.

Le Conseil Régional participe au développement de la région, notamment en gérant les lycées, les TER, ou de grands aménagements, même si le projet de ligne LGV a été abandonné par l'Etat en raison des difficultés financières.